

Lucien RIVET

## LES CRITÈRES OBJECTIFS DE DATATION OU LES SURPRISES DE LA CÉRAMOLOGIE

Le sujet, très large -ou trop large-, peut être abordé sous différents angles et donner lieu à maints développements (1). Dans cette communication, pour présenter quelques exemples, je souhaite, sans avoir l'illusion d'être exhaustif, rappeler quelques idées et commentaires généraux, très simples.

La mise en corrélation des mots "céramique" et "chronologie" est quotidienne dans nos préoccupations, que l'on étudie le matériel d'une fouille récente ou ancienne, un lot ou une catégorie de céramiques peu ou largement diffusés, un pot sorti de la vitrine d'un musée, etc., etc. Pourtant, nul n'ignore que de nombreux paramètres se cache derrière ces mots et ces réalités, en apparence si simples.

### I. DEUX OU TROIS GENERALITES

Un premier paramètre touche à la qualité du lot de matériel céramique : il faut, en théorie et entre autres, distinguer :

- le matériel issu d'un enchaînement stratigraphique ;
- le matériel provenant d'un ensemble dit clos : dépôt, épave ou tombe ;
- les tessons collectés en prospection ;
- le matériel isolé et coupé de son contexte stratigraphique (un pot ou un lot d'objets conservés dans un dépôt ou dans un musée) ;
- etc.

Un second paramètre tient au fait que la céramique n'est pas, la plupart du temps, un objet dont l'existence est de très courte durée. On n'achète pas et on n'utilise pas un tel objet pour s'en débarrasser du jour au lendemain (sauf dans quelques cas particuliers). La production d'un pot et, en général, de tout matériel céramique, renvoie donc à une durée. C'est-là un premier problème puisqu'à partir de ces pots on cherche une datation et, si possible, une date absolue, lorsqu'on travaille dans l'optique de la chronologie d'un site. Dans l'étude d'un tel lot, on s'appuie donc, tout naturellement, sur la chronologie fournie par le matériel le plus récent : c'est logique et, s'il y avait une autre méthode, on le saurait.

De cette méthode découle également toute une série de considérations, également évidentes.

En premier lieu, il faut distinguer ce qui est céramiques bien connues, ou supposées telles (les sigillées, par exemple), facilement identifiables car issues d'une production dite standardisée, des céramiques communes, locales ou régionales, dont les critères d'individualisation, de chronologie de production et de durée sont peu aisément discernables. Avec les céramiques dites bien connues, c'est-à-dire celles pour lesquelles on dispose, plus spécialement, de la date d'apparition d'un type, d'une forme (la sigillée du sud de la Gaule, le Drag. 24/25, le Drag. 37, le mode marbré), on se base sur des données relativement sûres, dont la marge d'erreur peut être considérée comme négligeable. Pour l'arétine, par exemple, on a pu se poser la question de savoir si les formes apparaissent à la même date à Arezzo, à Pise et à Lyon, mais on admet que le décalage doit être mineur, inférieur à dix ans (2). A l'inverse, avec la plupart des céramiques communes, plus ou moins mal "calées" chronologiquement, on devra se contenter d'une période couvrant plusieurs décennies.

Les bases chronologiques fournies par les camps (bases qui résultent de l'addition des informations fournies par le terrain et de celles des textes qui nous livrent des dates de présence de garnisons dans les camps militaires des frontières de l'Empire) sont un des meilleurs exemples pour illustrer le sujet.

### II. LA DATE D'APPARITION D'UN TYPE

Différentes sources permettent donc de fixer, plus ou moins précisément, la date d'apparition d'une catégorie de céramique, d'une forme, d'un potier dans le cas de certaines sigillées, etc. Une bonne part des céramiques sigillées qui sont produites de l'époque augustéenne à l'époque flavienne est ainsi particulièrement bien documentée, tandis que pour les périodes progressivement plus récentes les informations deviennent moins nombreuses, plus floues, et les croisements de données moins fournis.

Mais, quelles que soient l'époque et la catégorie de céramique, ces chronologies sont toujours en passe de

révisions, susceptibles d'être modifiées et précisées.

Prenons l'exemple de la céramique culinaire africaine : les dernières études de synthèse, celles qui sont les plus largement utilisées actuellement, Hayes (3) et l'Atlante de Carandini (4), fixent l'apparition de cette vaisselle -aussi bien sur les côtes méditerranéennes que dans les arrière pays- à des époques variables qui s'échelonnent entre la fin du 1<sup>er</sup> s. av. n.è. et le milieu du 2<sup>ème</sup> s.

La fouille, encore récente (1988), d'une maison construite à l'époque augustéenne, sous la place Jules Formigé, à Fréjus (Var)(5), permet d'ajuster certaines datations de cette céramique dite "Africaine de cuisine". Cette habitation semble avoir subi un incendie et, si une bonne part des meubles ont pu être, apparemment, récupérés immédiatement avant ou lors de cette catastrophe, on a laissé sur place une partie du mobilier,

sans doute considéré de moindre valeur secondaire, comme la vaisselle en céramique.

C'est sur elle que repose la date à laquelle il faut situer cet incendie (6). Je limiterai les pièces justificatives aux plus importantes qui sont, de plus, des objets entiers (ou quasiment entiers), c'est-à-dire en usage à la date de l'abandon. Trois salles, dans cette maison, sont plus particulièrement concernées : une pièce proche des communs (de la cuisine), une chambre et la salle de réception (7).

**Dans la salle de réception (Fig. 1 et 2) :**

L'ensemble de ces objets, pour la plupart entiers, ont été récupérés sur le sol en mosaïque. On ne note pas d'Africaine de cuisine, mais des sigillées de La Graufesenque permettent de conforter la datation de cet abandon (dans cet espace, sur un total de 1673 fr. de céramique) :

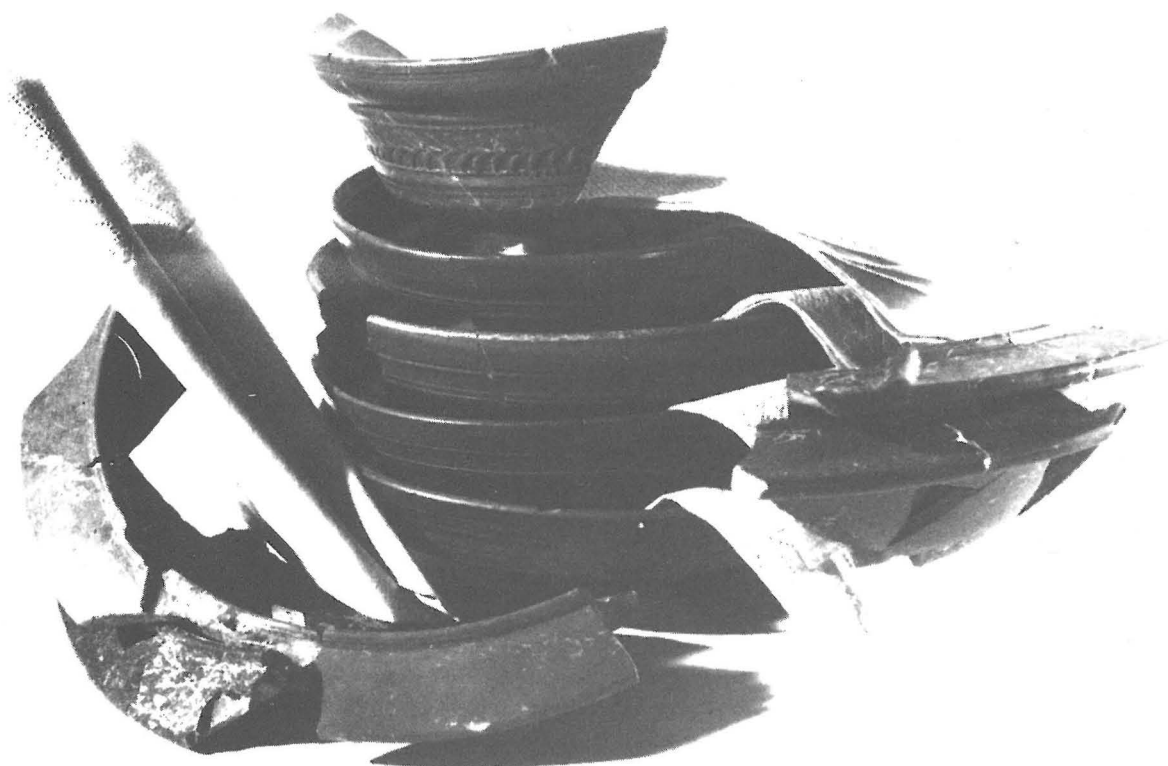


Figure 1 - Fréjus, Place Formigé (1988). Sigillées de La Graufesenque récupérées dans la salle de réception (photo Y. Rigoir/L. Rivet).

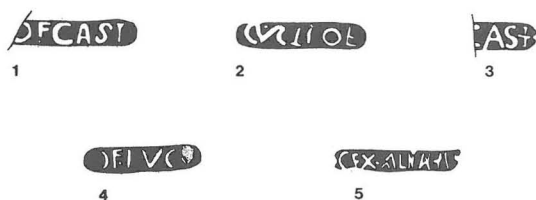


Figure 2 - Fréjus, Place Formigé (1988).  
 Marques sur sigillées de La Graufesenque (cf. Fig. 1) ;  
 1 : CASTVS (Dr. 29) ; 2 : CASTVS (Dr. 15/17) ;  
 3 : CASTVS (Dr. 15/17) ; 4 : IVCVNDVS (Dr. 15/17) ;  
 5 : ALBINVS ou ALBANVS (Dr. 15/17).

- 4 exemplaires de Drag. 15/17 marqués CASTI (deux fois, Fig. 2-2 et 2-3), ALBIN (Fig. 2-5) et OFIVC (Fig. 2-4) ;

- 2 exemplaires (incomplets) de Ritt. 12 ;

- 1 exemplaire (incomplet) de Drag. 29 (frise décorée d'une guirlande bifoliée et panse avec guirlande monofoliée surmontant une autre guirlande bifoliée), signé CAST (Fig. 2-1).

- des fr. de Drag. 27 et Knorr 78 marbrés, de Drag. 24/25, 30 (décor, sans doute, de panneaux coupés où alternent des scènes de chasse (chien bondissant et cervidé) et Diane (ou une danseuse ?), et un fr. de Hermet 12.

**Dans la chambre (Fig. 3 et 4) :**

L'ensemble du matériel suivant n'est pas systématiquement entier, la tranchée de construction d'un mur de l'état immédiatement postérieur ayant traversé cette couche située juste au-dessus d'un sol en béton de tuileau. Ces sigillées de La Graufesenque contribuent, également, à la datation de l'ensemble :

- 6 exemplaires de Drag. 18/31 dont deux objets entiers avec marques CASTI (Fig. 4-6) et GENALIS (Fig. 4-7) ;
- 2 ex. fragmentés de Drag. 15/17 ;
- 1 ex. de Ritt. 8, avec marque non lue (Fig. 4-9) ;
- 1 ex. de Ritt 9, avec marque SECV... (Fig. 4-8) ;
- 1 ex. de Drag. 24/25, avec marque dite irréductible (Fig. 4-10) ;
- 1 bord de Drag. 27 et 3 fr. de Drag. 29b décorés (juxtaposition d'éléments bifoliés dans la frise et, sur la panse, cinq feuilles panduriformes -trois au-dessus de

deux- entre des demi-cercles de festons garnis d'une feuille trifoliée et, alternativement, un lapin et un chien bondissants -chasse disjointe).

Sur un total de 979 fr. de céramique, on note également, dans cet ensemble, 4 fr. d'arétine.

**Dans les communs (Fig. 5 et 6) :**

Quatre exemplaires d'Africaine de cuisine ont été récoltés.

1. Africaine de cuisine. Couvercle à bouton, pâte orangé, stries de tournage et surfaces ondulées de la paroi ; bord non noirci, simplement arrondi, dans le prolongement de cette dernière (1 exemplaire entier) ; production africaine.

Les références sont :

- proche de Hayes 22, mais non identique ; datation incertaine : probablement début-milieu II<sup>ème</sup> s. ;
- proche de la forme Atlante CIV, 1, p. 212 (Ostia II, fig. 302) ; datation : fin I<sup>er</sup> av./début I<sup>er</sup> apr. (!), jusqu'à



Figure 3 - Fréjus, Place Formigé (1988). Sigillées de La Graufesenque récupérées dans la chambre (photo Y. Rigoir/L. Rivet).

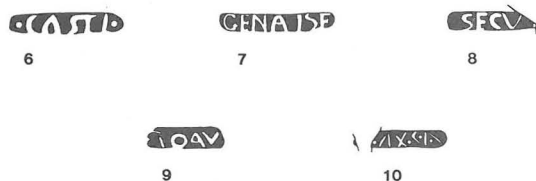


Figure 4 - Fréjus, Place Formigé (1988).  
 Marques sur sigillées de La Graufesenque (cf. Fig. 3) ;  
 6 : CASTVS (Drag. 18/31) ; 7 : GENIALIS (Drag. 18/31) ;  
 8 : SECVNDVS ou SECVNDINVS (Ritt. 9) ;  
 9 : non lue (Ritt. 8) ; 10 : dite irréductible (Drag. 24/25).

la seconde moitié du II<sup>ème</sup> s.

2. Africaine de cuisine. Casserole à patine cendrée à l'extérieur de la panse ; micro-sillons sous le fond bombé (1 exemplaire entier) ; production africaine.

Références :

- forme Lamb. 10.
- forme Hayes 19 (proche de H. 194, forme attestée à Pompéi : deuxième moitié I<sup>er</sup> s.) ; fin I<sup>er</sup> s. - début II<sup>ème</sup> s. ;
- forme Atlante CVI, 8, p. 216 (Ostia II, fig. 303) ; datation : du début du I<sup>er</sup> s. (!) jusqu'à première moitié du II<sup>ème</sup> s.

3. Africaine de cuisine. Couvercle à "fond" annulaire,

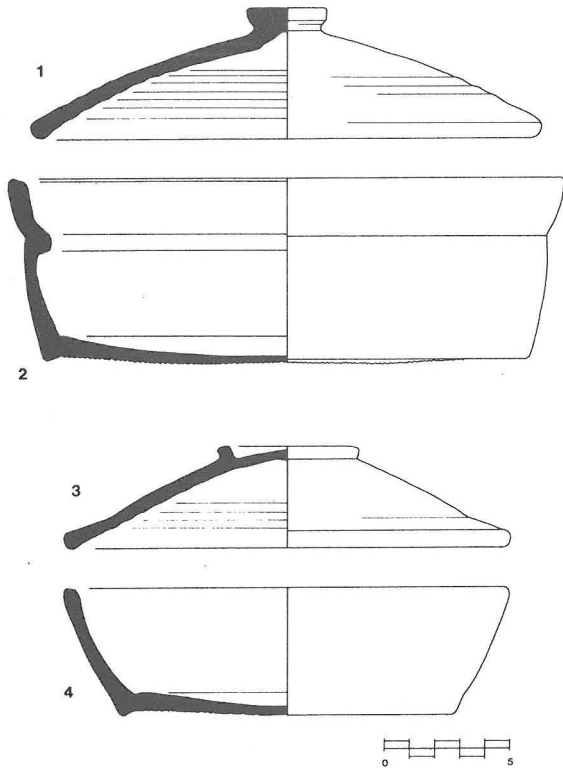


Figure 5 - Fréjus, Place Formigé (1988).  
Africaine de cuisine récupérée dans les communs.

pâte orangé, stries de tournage et surface interne ondulée ; bord non noirci (1 exemplaire entier) ; production africaine.

Références :

- forme Hayes 196 ; datation : probablement milieu II<sup>ème</sup> s.-milieu III<sup>ème</sup> s.

- assez proche de Atlante CIV, 2, p. 212 (?) et CIV, 5, p. 212 (?) ; datation : première moitié du III<sup>ème</sup> s. pour le premier, milieu II<sup>ème</sup> s. à fin IV<sup>ème</sup> s./début V<sup>ème</sup> s. pour le second.

4. Africaine de cuisine. Casserole, polissage par bandes sur la panse (mais non à patine cendrée), fond

strié à l'extérieur (1 exemplaire entier) ; production africaine.

Références :

- forme Lamb. 10B.

- forme proche de Hayes 23A ; datation : début-milieu II<sup>ème</sup> s.

- forme Atlante CVI, 14, p. 217 (Ostia II, fig. 309 ; assez proche, également, de CVI, 12 et 13) ; datation (un seul exemplaire connu, à Ostia) : flavien.

Avec ces quatre objets (1, 2, 3 et 4) ont également été récupérés, sur ce sol en terre battue (sur un total de 1146 fr. de céramique) :

- 6 fr. de sigillée du sud de la Gaule dont 3 bords de Drag. 24/25 ;

- 8 fr. d'arétine dont des bords Goud. 32 et 39 ;

- 1 lampe de type Deneauve VA ;

- 1 cruche à bec pincé en céramique engobée ;

- 1 cruche en pâte claire ;

La fouille de Fréjus permet donc de préciser quelques détails.

D'abord, que ces quatre formes d'Africaine de cuisine se rencontrent, à une date *x*, en usage et à l'état quasiment neuf ; ensuite, qu'elles s'assemblent (couvertres avec casseroles) et forment l'ébauche d'un "service", comme on aurait pu s'en douter ; enfin, que le couvercle de forme Hayes 197, pourtant largement diffusé avec ces formes d'africaine de cuisine, n'est pas du tout représenté dans ce contexte.

Ensuite, que la sigillée claire A est également complètement absente, de même que, en sigillée du sud de la Gaule, les formes dont la production coïncide avec le début de l'époque flavienne (Drag 35/36 et 37 en particulier). De tels arguments "*a silencio*", lorsqu'ils sont utilisés sur une certaine masse de matériel, ont tout de même quelques chances d'être des arguments solides, avec lesquels on peut raisonner pour définir une datation. La lampe de type Deneauve VA peut être commercialisée dès les années 30/40. Les formes de sigillée du sud de la Gaule, les plus récentes, se classent en deux groupes inégaux ; l'un, dont on fixe les premières commercialisations dans les années 40/45 : Drag. 27, Hermet 12 et Ritt. 12 ; l'autre, dans

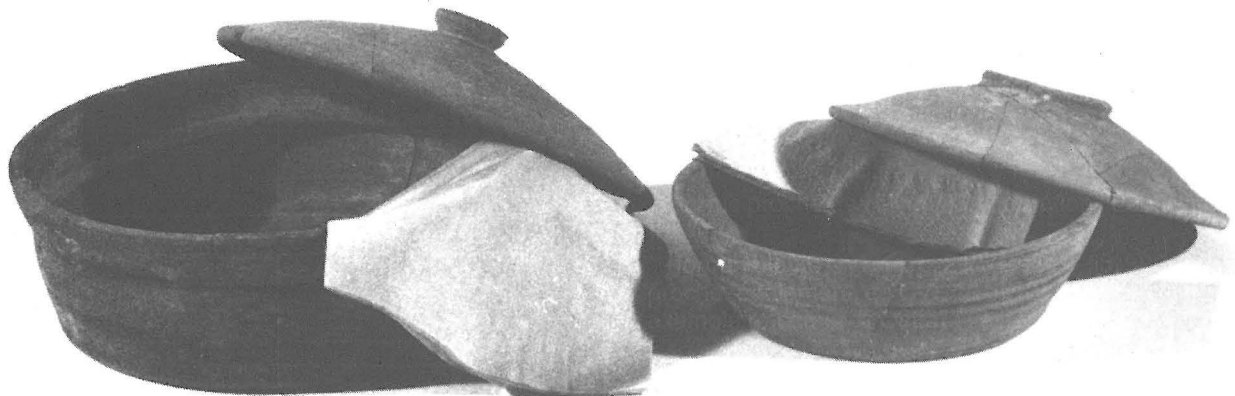


Figure 6 - Fréjus, Place Formigé (1988). Africaine de cuisine (photo Y. Rigoir/L. Rivet).



les années 60/70-90/100, avec la seule forme Knorr 78, marbrée, qu'il convient, vraisemblablement, de limiter aux années 60/70, en fonction du traitement.

L'absence des formes Drag. 35/36 et 37, de même que de tous fragments de claire A, les uns comme les autres étant largement diffusés dans nos régions dès les années 70, permet donc de fixer, avec une marge d'erreur minimale, la datation de l'ensemble des pièces décrites ci-dessus entre les années 60 et 70 (8).

### III. LA DATE DE CONSTITUTION D'UNE COUCHE.

Dans une fouille stratigraphique, la datation d'une couche est un exercice qui sous-entend la datation de constitution de la couche (ou du "fait", ou de l'U.S., etc.) ; fréquemment, dans ce type d'étude, on s'appuie sur la présence d'une céramique et sur l'absence d'une autre.

Il arrive parfois que la présence d'une ou de plusieurs monnaies apporte des informations supplémentaires, même si, la plupart du temps, elles devraient marquer un retard sur la céramique (la monnaie étant, en principe, un objet plus coûteux et plus durable).

A Aix-en-Provence, lors de la fouille de la cour du Théâtre de l'Archevêché, réalisée en 1983-84(9), nous avons mis au jour une série de salles pourvues de sols en béton de tuileau ; bien que fréquemment perforés par des silos d'époque médiévale, ces bétons scellaient parfaitement la couche de remblais qui les supportait. Dans les couches de trois de ces salles, nous avons récolté un matériel céramique, relativement abondant, comprenant 2261 tessons parmi lesquels :

- des formes flaviennes de sigillée du sud de la Gaule (Drag. 35-36 et 37),
- de la culinaire africaine, avec des formes (Hayes 23A, 23B, 196 et 197) qui apparaissent nettement, dans nos régions, dès l'époque flavienne,
- de la sigillée claire A (Hayes 8A et, peut-être, un fragment guilloché de coupe Hayes 7 ou de couvercle Hayes 20), également représentative de la fin du I<sup>er</sup> ou du début du II<sup>ème</sup> s.

L'ensemble de cette céramique renvoie, en étant strict, aux décennies de la fin du I<sup>er</sup> s. ou, éventuellement, du début du II<sup>ème</sup>. Deux fragments de lampes, l'une en pâte commune de LVCIVS HOSIDIVS CRISPVS et l'autre de la firme L. AEMILIVS FORTIS ne permettent pas de nuancer ce *terminus ante quem non* (10).

Mais la découverte d'une monnaie, un as posthume de Faustine (141-161), forçait à rajeunir d'une cinquantaine d'années l'image immédiate (et toutefois profondément réelle) fournie par la céramique.

Comment expliquer un tel décalage entre une telle quantité de céramique et une monnaie ? On ne peut que constater les faits (11).

Un autre exemple nous est fourni par le site de Mandelieu (Alpes-Maritimes) où un des espaces, ayant fonction de cellier, implanté près des thermes abandonnés de cette *villa*, est transformé en lieu de culte (un *mithaeum*) ; la céramique résiduelle est très abondante et, sans doute, représente-t-elle la moitié du matériel. Des céramiques communes, dont les productions tardives, de diffusion très restreinte (une coupelle

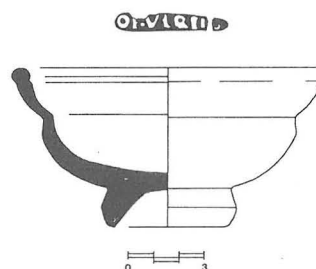


Figure 7 - Mandelieu, Notre-Dame d'Avinionet.

est modelée), sont mal connues, ont été retrouvées sur le sol ou dans des niches conservées dans les murs, ainsi que des lampes intactes : quatre, de production régionale, du III<sup>ème</sup> s., et une, d'importation africaine, très usée, datable entre le début du IV<sup>ème</sup> s. et le début du V<sup>ème</sup> s. A côté de ce matériel, une coupe Drag. 27 en sigillée du sud de la Gaule, marquée OF VIRILI, a été retrouvée intacte (Fig. 7) et nul doute que ce récipient était utilisé à la veille de l'abandon de ce lieu, c'est-à-dire dans les années 390/392, comme le démontre une série monétaire constituée de 362 pièces qui s'échelonnent de 352/353 à 388/392 (12).

Si, comme dans ce cas, l'anachronisme est aisément décelable, qu'en est-il lorsque le matériel contemporain de la date de constitution de la couche est mal ou peu représenté et mal connu, que l'analyse passe à côté de l'essentiel pour se fixer sur un seul ou plusieurs objets mieux connus mais nettement antérieurs ? On reste songeur sur la validité des datations que l'on doit parfois avancer, en toute bonne foi.

### IV. FABRICATION, COMMERCIALISATION ET RESIDUALITE

On l'a déjà rappelé, il y a une différence entre la notion de datation, que l'on applique, par exemple, à un contexte et celle qui concerne la durée de fabrication et de commercialisation d'une céramique. A de rares exceptions près, il est sûr qu'il est plus aisé de déterminer la datation approximative du commencement d'une production que celle de son terme. On ne développera pas ce thème sauf pour évoquer l'étude des indices de fréquences.

Cette méthode est parfois utilisée, en particulier, pour l'étude du matériel de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, dans le sud de la France ou, plus généralement, en Méditerranée occidentale. Elle consiste à considérer que l'essentiel du matériel contenu dans des couches successives est le reflet des productions et des commercialisations à la date, ou à la période, assignées à ces ensembles. C'est, au-delà des précautions que l'on peut prendre pour trier le matériel pris en compte, se trouver face au problème du matériel résiduel ou, pire, imaginer qu'on sait le distinguer dans sa totalité.

Mon but n'est pas, non plus, de développer cette notion de matériel résiduel, avec ses deux faces : le vrai résiduel, c'est-à-dire un matériel réellement périmé et rejeté, et le faux résiduel, c'est-à-dire de la vaisselle ou

d'autres objets, dont la production n'a plus cours mais qui sont toujours utilisés.

Ces différents sujets ne sont pas d'un abord simple.

## V. LE TEMPS QUI PASSE

En 1977, à l'occasion d'une série de sondages dans la villa de Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône), une petite fosse était mise au jour et son comblement fouillé ; on dénombrait 33 fr. de céramique dont 1 fr. d'Africaine de cuisine, 3 fr. de sigillée claire A, 15 fr. de claire B et Luisante, 1 bord de claire D (Hayes 58A), 2 fr. décorés (l'un d'une rouelle, l'autre d'une palmette) de DS.P. et 2 lèvres d'amphores du "Bas-Empire" (Fig. 8). Avec un tel matériel (l'assiette de claire D peut être présente dès le début du IV<sup>ème</sup> s. et la DS.P. dès la fin du IV<sup>ème</sup>), en 1977, on pouvait écrire que cette fosse avait été "constituée à une date indéterminée

des études, de la diffusion des connaissances, parfois, ou souvent, trop lente, sont donc à souligner. D'où un problème d'assimilation et de savoir, la nécessité d'être au "top niveau", pour celui qui identifie un lot de matériel ; nous savons tous que les notions acquises se périment très rapidement et qu'une affirmation, valable en 1989, risque fort de ne plus l'être en 1991 ou 1992 ; si bien qu'avec le temps qui passe, qu'on le veuille ou non, on est amené à remettre en question la valeur scientifique d'un résultat et, bien évidemment, de ses propres résultats ; dans ce cas, personne ne peut échapper à un certain effet abrasif qui risque, inévitablement, de déboucher, après une phase transitoire de désorientation, sur un état de découragement plus ou moins profond.

D'où la solution suivante, pour palier ce défaitisme : seuls les faits bruts, les listes de matériels, etc., sont théoriquement éternels, donc seuls valables dans les

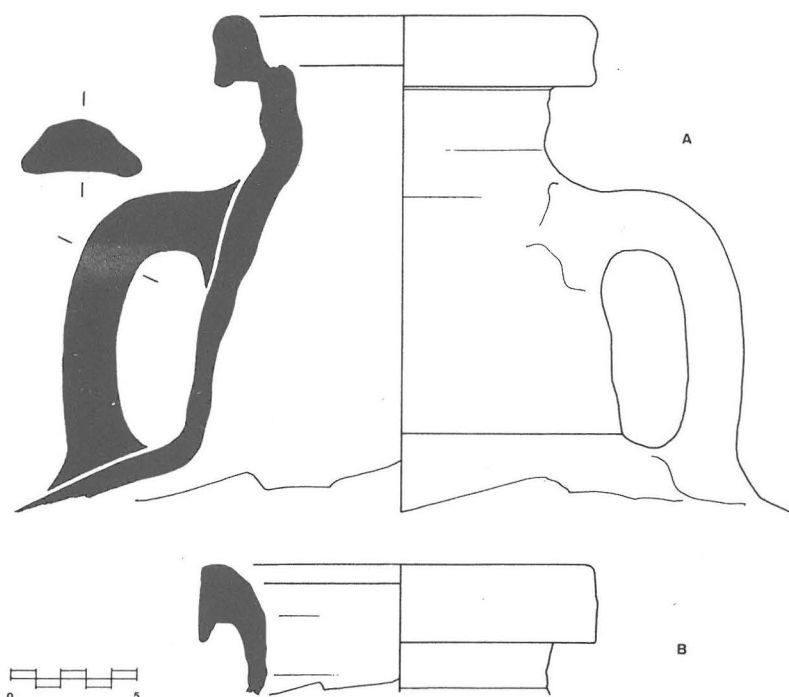


Figure 8 - Saint-Julien-les-Martigues (1977). Amphores Keay LXII ; A : type LXIID ; B : LXIIA.

mais évidemment non comblée avant le V<sup>ème</sup> s." (13) ; nos connaissances, à l'époque, ne permettaient pas d'en dire plus, d'être plus précis sur la chronologie. Il fallut attendre, quelques années, la publication de Keay, en 1984 (14), pour pouvoir préciser la datation des lèvres d'amphores dites du "Bas-Empire" : elles correspondent au type Keay LXII (LXIIA, pour la lèvre, et LXIID, variante à gorge interne accentuée, pour le col) et ne semblent pas avoir été produites (pour un transport éventuel de saumures ?) avant le milieu du V<sup>ème</sup> s., leur diffusion se poursuivant largement dans le V<sup>ème</sup> s. Dès lors, cette précision assigne au comblement de la fosse une datation de constitution nettement plus récente, pas avant la deuxième moitié du V<sup>ème</sup> s., voire pendant le VI<sup>ème</sup> s.

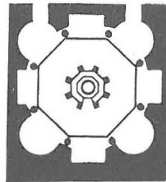
Les problèmes de l'accélération et de la multiplication

publications (15). Dans ce cas, le rôle du fouilleur, de l'archéologue et de l'historien qui développent leurs activités à partir des archives du sous-sol, se réduit à un rôle de technicien. C'est, pourtant, une solution parfaitement inacceptable dans la mesure où on ne peut concevoir un travail de recherche, tout céramologique qu'il soit, sans une problématique, donc un raisonnement et, en définitive, des démonstrations d'hypothèses et des conclusions : le pot ou le tesson ne sont pas qu'un simple pot ou un simple tesson ; ils induisent, entre autres, une dimension artisanale, une production à définir, une commercialisation, une aire de répartition et des degrés chronologiques. Il faut être convaincu que le simple objet, quel qu'il soit, requiert notre engagement ! Et c'est heureux !

## VI. CONCLUSION.

Une conclusion est évidente : il faut donner, dans les publications, un maximum de pièces justificatives (donc les inventaires et les dessins) qui viennent à l'appui de la datation proposée pour un contexte. Mais qui oserait avancer qu'il convient de se limiter à ce simple travail d'inventaire, réduire le rôle du céramologue à cette

simple fonction d'enregistrement ; il est, au contraire, tout à fait nécessaire de commenter, d'établir des hypothèses, de pousser des axes de travail, de poser des problèmes, de proposer des bases de réflexion, etc. Néanmoins, on peut toujours se poser la question : la datation absolue existe-t-elle ?



## NOTES

- (1). Il faut absolument lire, ou relire, P.-A. FEVRIER, A propos de la céramique de la Méditerranée occidentale, dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, Centre de recherches d'histoire ancienne, 36, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 1980 (mais rédigé en 1975), p. 159-199, qui a le don de poser les principaux problèmes sur la céramique (sans que cela touche véritablement au problème que nous abordons aujourd'hui).
- (2). Chr. GOUDINEAU, La céramique arétine, dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, op. cit. (à la note 1), p. 123-133.
- (3). J. W. HAYES, *Late Roman Pottery*, Londres, 1972.
- (4). Auteurs variés, sous la dir. d'A. CARANDINI, *Atlante delle forme ceramiche, I, Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo*, Supplément à l'*Enciclopedia del Arte Antica*, Rome, 1981.
- (5). P.-A. FEVRIER, M. FIXOT, L. RIVET, *Au cœur d'une ville épiscopale, Fréjus*, Fréjus, 1988, p. 17-30. J.-P. JACOB, Informations, dans *Gallia*, 1990, p. 206-214.
- (6). Pour cette étude, tout le matériel n'a pas encore été totalement analysé mais, suite à l'inventaire qui en a déjà été dressé (et qui couvre les 9/10<sup>è</sup>), il n'apporte pas d'argument discordant.
- (7) Le matériel recueilli dans les autres espaces de cette maison est beaucoup moins abondant et ne dément nullement l'inventaire donné ici.
- (8) Ce que ne contredit pas l'étude des monnaies (les plus récentes ne paraissent pas dépasser la fin du règne de Claude et le début de celui de Néron) ; en revanche l'étude, en cours, des peintures murales, particulièrement bien conservées, et en grande partie retrouvées en place, semble amener A. Barbet à une datation légèrement plus récente (vers 80 ?).
- (9). M. FIXOT, J. GUYON, J.-P. PELLETIER, L. RIVET, Des abords du forum au palais archiépiscopal, étude du centre monumental d'Aix-en-Provence, dans *Bulletin Monumental*, 144-III, 1986, p. 215-217. Il s'agit de la couche 8 des Espaces J3, J4 et K. On dénombre, entre autres : 40 fr. de claire A, 6 fr. de culinaire africaine, 166 fr. de sigillée du sud de la Gaule et 11 fr. de lampe.
- (10). Des lampes marquées FORTIS semblent être fabriquées de Vespasien aux Sévères (D. M. BAILEY, *Catalogue of the Lamps in the British Museum*, II, Londres, 1980, p. 96) ; la marque LHOSCRI est attestée dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. (J. BONNET, Chr. DELPLACE, Étude d'une production de lampes en Gaule, dans *Gallia*, 1983, p. 167-189).
- (11). La "fourchette" de 141-161 ne signifiant, au demeurant, qu'un *terminus ante quem non*, c'est-à-dire que les sols bétonnés ne peuvent avoir été mis en place avant cette époque, ce qui n'interdit en rien une datation sensiblement plus récente.
- (12). M. FIXOT (sous la dir.), *Le site de Notre-Dame d'Avinionet à Mandelieu*, Monographie du CRA, 3, 1990, p. 175-179 (L. Rivet) et 202-210 (Cl. Brenot).
- (13). L. RIVET, J.-L. JOUANAUD, *Rapport de fouille*, 1977, p. 49.
- (14). S. J. KEAY, *Late Roman Amphorae in the western Mediterranean*, BAR, Int. Serie 196, 1984, p. 317, fig. 142 et p. 322, fig. 145.
- (15). Le cas de la publication de N. LAMBOGLIA, *Gli scavi di Albintimilium*, Bordighera, 1950, montre que de telles données, plusieurs décennies après, sont toujours utilisables, même si certaines datations sont à revoir, en particulier pour l'Antiquité tardive, car il est tout à fait possible, à partir des descriptions et des dessins, de travailler à nouveau sur le matériel publié par contextes.



